

CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE DE TYPE TRADITIONNEL

LES CARACTERES ARCHITECTURAUX : Les Toitures, pente 100%

Les toitures dessinent la silhouette générale de la ville ou du village. Elles sont le résultat d'une adaptation au climat local mais aussi aux matériaux disponibles traditionnellement.



TOITURES - COUVERTURES

- 1 Les volumes principaux sont couverts de deux pans de même pente (100% environ).
- 2 Les demi-croupes sont autorisées.
- 3 Les débords de toiture mesurent au minimum 50cm. Il est le même à l'égout et au pignon.
- 4 La couverture est réalisée en tuiles plates de terre cuite, 65 ou 20 ou 10,5 unités au m².

Le règlement du PLU de la commune indique souvent des teintes de tuiles qui permettent d'être en harmonie avec l'environnement bâti

Couverture ancienne avec tuiles plates pressées



Tuile plate pressée (65 unités/m²).

Tuile à emboîtement grand moule, faiblement galbée (10,5 unités/m²).



Tuile à emboîtement petit moule à pureau plat (20 unités/m²).

UDAP 01

Unités
Départementales
de l'Architecture
et du Patrimoine

Ain
Allier
Ardèche
Cantal
Drôme
Isère
Loire
Haute-Loire
Puy-de-Dôme
Rhône et
métropole de
Lyon
Savoie et
Haute-Savoie



UDAP de l'Ain

23 rue Bourgmayer
01 000 Bourg-en-Bresse

Tél.: 04 74 22 23 23
udap.ain@culture.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Ain

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes